

**Profil de poste – Professeur du Cnam**  
**Chaire « Prévention des risques professionnels et environnementaux »**  
**(PRCM 0128)**

Equipe pédagogique : Industrie, Chimie, Pharma et Agro-alimentaire-(EPN7)  
Nom du responsable direct : *Samy REMITA (PR)*

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme en son article premier l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. En effet, ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

- L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;
- L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;
- La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;
- La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;
- La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

\*\*\*\*\*

Le Cnam occupe une place centrale et reconnue dans l'enseignement et la recherche sur la santé au travail en France. Cette thématique y est présente depuis le développement du premier cours d'hygiène industrielle en 1905, alors unique en France. Depuis 2003, l'étude des risques sanitaires professionnels a été couplée au sein du Cnam à celle des risques environnementaux, conduisant à la création de plusieurs diplômes couvrant ces deux champs simultanément, notamment un diplôme d'ingénieur créé à Paris en 2011 et déployé depuis dans plusieurs centres régionaux.

L'originalité et la force des formations en santé-travail et santé-environnement proposées aujourd'hui par le Cnam sont principalement liées à :

- L'articulation avec les besoins du monde professionnel, qu'il soit public ou privé, qui se traduit par plusieurs partenariats (ministère du travail, ministère des Armées, Malakoff-Médéric...)
- Le lien avec les principaux acteurs du domaine, notamment via la participation de nombreux intervenants issus du secteur privé, d'agences publiques ou de collectivités territoriales
- La forte dimension quantitative, s'appuyant sur des approches populationnelles
- L'appui sur une recherche active, reconnue internationalement, menée au sein du laboratoire « Modélisation, Epidémiologie et Surveillance des Risques Sanitaires » (EA4628)

L'objectif des formations proposées est de former des professionnels capables de quantifier les risques pour la santé

liés au travail et à l'environnement et de mettre en place des moyens techniques, humains et organisationnels permettant de supprimer ou de maîtriser ces risques. Pour ce faire, ces formations adoptent une approche interdisciplinaire combinant les aspects réglementaires, techniques et managériaux.

## Enjeux sociétaux et évolutions des demandes

Du fait notamment des obligations réglementaires de l'employeur en matière d'hygiène et sécurité, la demande de formation sur l'évaluation, la prévention et la gestion des risques sanitaires est forte. Ceci s'est traduit par une augmentation notable du nombre d'inscriptions au Cnam sur des unités d'enseignement en HSE au cours de la dernière décennie.

Le Cnam, seul établissement à offrir des formations pluridisciplinaires autour de la prévention des risques professionnels, est particulièrement bien placé pour jouer un rôle de premier plan dans l'accompagnement en termes d'enseignement et de recherche des évolutions en cours de la santé au travail en France. Il bénéficie pour cela d'opportunités de collaborations interdisciplinaires avec d'autres établissements au sein de la Comue HESAM.

## Missions principales de la personne à recruter

- Piloter l'évolution permanente des enseignements et des recherches pour s'adapter aux besoins des acteurs de terrain, des territoires et des publics ;
- Gérer les collaborations existantes de l'équipe avec le monde professionnel, et impulser la mise en place de nouvelles collaborations, que ce soit sur le plan de la formation ou de la recherche ;
- Assurer la responsabilité nationale des formations de l'équipe ;
- Assurer une mission nationale de coordination des équipes pédagogiques à Paris et en Région ; participer au suivi du déploiement de l'offre, au bon déroulement, à la cohérence nationale et à la qualité des enseignements ;
- Dispenser des enseignements et participer à diverses activités d'enseignement, notamment des jurys, sur l'ensemble du territoire ;
- Représenter l'équipe dans les instances institutionnelles du Cnam, de la COMUE HESAM, ou d'autres instances nationales et internationales liées aux mondes de l'enseignement et de la recherche ou aux questions de travail ;
- Contribuer au rayonnement national et international de l'équipe et du Cnam.

## Profil recherché

La personne recherchée devra avoir une visibilité nationale et internationale dans le domaine de la prévention des risques sanitaires. Elle devra témoigner d'une ouverture forte vers le monde de l'entreprise, des organisations et des institutions privées et publiques, et connaître leurs besoins en matière de formation et de recherche.

Une expérience de l'enseignement, ainsi que de la recherche, seront des atouts forts.

Une bonne maîtrise des démarches d'analyse et de gestion des risques pour la santé est attendue, avec notamment une connaissance des approches populationnelles et quantitatives.

\*\*\*\*\*

## Candidature et délai :

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du Cnam (rubrique Présentation – Le cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>

Les candidatures devront être adressées par voie postale, dans un délai d'un mois à compter de la publication au Journal officiel à savoir **le 20 février 2021 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi), à :

CNAM  
Administrateur général (Recrutement PRCM)  
292, rue Saint-Martin  
75141 Paris Cedex 03

## Contacts :

- Par rapport au profil : Samy REMITA, directeur de l'Equipe Pédagogique Nationale : [samy.remita@lecnam.net](mailto:samy.remita@lecnam.net)
- Administratif : Marie-Hélène MARLIN-GOURDON, DRH adjointe) : [marie-helene.gourdon@lecnam.net](mailto:marie-helene.gourdon@lecnam.net) (copie à : [prcmrecrutement@cnam.fr](mailto:prcmrecrutement@cnam.fr))